

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 48

Artikel: Clliâo pourrès pierrès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192621>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de tels visages ne pouvaient exister que dans le cerveau du poète ou l'imagination du peintre. Maurice écouta tout en souriant, et garda pour lui seul le secret du doux visage qui l'avait inspiré.

On lui fit des offres brillantes pour son tableau; jamais on n'avait proposé de lui payer si cher une de ses œuvres; il refusa; il refusa aussi de le laisser reproduire. Puisqu'il ne devait jamais posséder de son modèle que l'image, il entendait qu'elle restât à lui seul.

L'automne s'avancait quand il retourna au village; les feux de la Saint-Jean avaient vu deux fois tourner les rondes joyeuses, depuis qu'il avait peint le portrait, et quand il pensait à la jeune fille, c'était avec un sourire un peu triste, se demandant lequel des rustauds du village avait su fixer son choix.

Son premier pèlerinage à l'arrivée fut pour la forêt de châtaigniers; au jour baissant, — la nuit vient vite au commencement d'octobre, — il parcourut la longue allée; mais elle n'était plus noire; un rayon ambré la traversait encore et semblait s'être fixé sur chaque feuille tremblante au rameau ou frissonnant sous ses pieds.

Avec l'odeur des feuilles mortes, tout un monde de regrets, de souvenirs, d'amertumes, montait vers lui, remuant une indigestible tristesse, un dégoût plus complet de tout ce qu'il avait cherché jusqu'alors.

Arrivé à la clairière, il s'assit à l'endroit même où dix-huit mois auparavant il avait esquissé l'étude qui, maintenant, avait mis le comble à sa renommée. Cette pierre froide semblait le railler ironiquement de tout ce qu'il avait éprouvé.

— Une paysanne — une coquette! la belle affaire! Elle m'aurait aimé si je l'avais voulu. Bien d'autres ont aimé des peintres et les ont suivis à Paris, puis ont disparu dans l'écume de la grande ville, sans charger de chaînes celui qui les avait initiées à l'art, à la vie intellectuelle... Insensé celui qui sacrifie à des chimères les biens réels de ce monde: l'amour d'une belle fille, — la gloire que donne le talent, — la fortune qu'apporte le succès!

Tandis qu'il reniait ainsi les dieux de sa jeunesse, il vit venir à lui, dans le sentier bien connu, la fillette d'autrefois, grandie, devenue femme en un mot. Elle n'était pas seule; un rustaud marchait auprès d'elle en la tenant par le petit doigt: beau gars, d'ailleurs, solide et bien bâti, richement mis pour un paysan. Il se penchait vers elle, et de temps en temps essayait avec ses lèvres une larme sur la joue de la jeune fille.

En voyant Maurice, ils s'arrêtèrent confus et surpris.

— Voilà pourquoi, pensait-il, j'ai respecté cette fleur.

Et il prenait en pitié sa sottise, lorsque la jeune fille lui adressa la parole:

— On ne veut pas nous marier, monsieur, dit-elle, la voix pleine de sanglots. Je suis pauvre, il a du bien, et sa mère ne veut pas de moi pour bru; elle parle de le déshériter.

— Et vous ne voulez pas, vous deux, qu'on le déshérite, n'est-ce pas? fit Maurice ironiquement.

— Dame! répondit le garçon, il faut vivre!

— C'est trop juste! je vous plains, mes enfants.

Ils s'éloignèrent; Maurice, resté seul, se prit la tête dans les mains et pensa longuement.

La chimère était envolée, — rien ne restait de la svelte fillette dans cette paysanne toujours belle, mais bien près de devenir une vulgaire matrone.

— Ainsi de nos rêves! dit-il en se levant; le plus sûr qui en reste est de faire un peu de bien.

Il écrivit à Paris le soir même, et quelques jours après se présenta dans la maison de la jeune fille.

— J'ai vendu ton portrait, lui dit-il en présence de la mère stupéfaite; il m'a été payé très cher, c'est toute une fortune. Je te l'apporte afin que tu puisses épouser ton amoureux...

HENRI GRÉVILLE.

Dégradations militaires.

Il y a eu l'autre jour à l'Ecole militaire de Paris une de ces scènes cruelles qui se reproduisent de temps en temps et auxquelles, heureusement, en dehors des troupes commandées, on ne laisse assister personne. Deux soldats subissaient, à la suite de condamnations prononcées contre eux, ce véritable supplice qu'est la dégradation. On lui donne toujours, selon les règlements, une grande solennité. Il n'y a rien de tragique comme cette comparution de soldats indignes devant ceux dont ils vont cesser d'être les camarades. Ils sont amenés au milieu d'eux, au centre du cercle formé par les détachements de la garnison. Les tambours battent; un greffier leur lit l'arrêt du conseil, et quand, blêmes, défaillants, écrasés de honte, ils l'ont entendu, un sous-officier s'approche d'eux et leur arrache leurs insignes militaires. Les plus endurcis, à ce moment-là, ont des larmes de désespoir. La mort leur semblerait plus douce. C'en est fait; ils ne comptent plus. A partir de ce moment ils ne sont plus rien; le régiment les a chassés et reniés. C'est une heure d'atroce agonie. Tandis que les troupes défilent devant eux, ils souffrent tout ce qu'on peut souffrir.

On rappelle à ce sujet une des plus célèbres dégradations dont l'histoire militaire de la France fasse mention. C'est celle du capitaine Franget, qui, sous François I^{er}, avait rendu la ville de Fontarabie à l'ennemi. Voici le cérémonial de la peine infligée à cet officier.

Il comparut d'abord devant un grand nombre de chevaliers, en présence desquels un héraut d'armes l'accusa hautement de lâcheté. Il s'entendit condamner à être dégradé de noblesse et déclaré roturier; puis, pour exécuter cet arrêt, on dressa deux échafauds, sur l'un desquels étaient placés les chevaliers et les écuyers, assistés de hérauts en cottes d'armes. Sur l'autre, on voyait le condamné, armé de toutes pièces; son écu blasonné mis sur un pal devant lui, était renversé la pointe en haut. Douze

prêtres chantaient l'office des morts, et à la fin de chaque psaume, ils faisaient une pause, pendant laquelle les hérauts dépouillaient le patient de quelqu'une des pièces de son armure, en criant à haute voix: « Ceci est (on nommait la pièce que l'on montrait) du traître et déloyal Franget. »

L'écu fut brisé à coups de marteau et, lorsque les prières furent terminées, les hérauts d'armes publièrent de nouveau la sentence; les prêtres chantèrent sur la tête du malheureux le psaume de malediction: *Deus laudem meam ne tacueris*, qui contient mille imprécations.

Ensuite, Franget fut descendu de l'échafaud avec une corde liée sous les aisselles, et transporté à l'église sur une civière couverte d'un drap mortuaire. Les juges l'accompagnaient, vêtus de deuil. A l'église, il fut déclaré roturier, ignoble et incapable, lui et sa postérité, de porter les armes, sous peine d'être fustigé de verges.

On lui fit enfin grâce de la vie, prenant en considération sa vieillesse.

On dzouveno sordâ.

On vallottet que passavè se n'écoula militère, s'ein va, d'à premi que lâi étai, bâirè on verro de bière dein iena dè clliào pintès que sont decoutè lè casernès; et po sè mettrè à se n'èse, douté son ceinturon. Quand lo vâo remettrè, lo gaillâ s'imbrellicoquè, lo virè à rebou, met la giberna pè derrai, et ne se ressovint pas coumeint la faut crotsi.

La carbatière, que lo vouâtivè fèrè, se fot à rirè, et fâ: « Oh, la, la! vouâi-que z'ein ion que ne sâ pas pi s'appliyi!

Clliào pourrès pierrès.

On gaillâ, bin bravo hommo, mà que n'avâi pas onna comprenetta dè premiere qualità, ruminavè portant âi z'affèrès que vayâi, et sè peinsavè ein li-mémo que s'on fâ oquiè, c'est que y'a onna résou po cein fèrè, et trovavè porquì on fasâi dinsè.

Preteindâi que lè pierrès viquessont.

— Câise-tè, tabornio! que lâi fâ on dzo on vesin, à quoui lo desâi.

— Oh! n'ia pas dè tabornio que lâi fassè! Tè dio que l'est la vretâ. N'as-tou jamé vu travailli lè maçons?

— Oï, et que cein prâove-te?

— N'as-tou pas vu que ti lè iadzo que mettont 'na pierra su lo mortier, quand font on mouret, lâi baillè on coup dè marté?

— Eh bin! et pi après!

— Eh bin, l'est po la tiâ!

L'honêtètâ.

Onna bouna bobetta qu'étâi eintrâie coumeint serveinta tsi onna dama, tràovè onna pice d'on franc ein remésèint la tsambra, et la portè tot lo drâi à